# DEPARTEMENT VAUCLUSE ARRONDISSEMENT

DELIBERATION N°2021/027

APT

### **SEANCE DU 20 OCTOBRE 2021**

SYNDICS TITULAIRES		6
QUORUN	M	4
SYNDICS PRESENTS		5
VOTES	POUR	5
VOTES	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0

**PRESENTS**: Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire: LIENS Charles - NOUGUIER Marie Claude Excusés: PELISSIER Laurence - DEVINE Marc- LE FAOU Michel

Syndic suppléant : OLIVIER Denis - CALVIERE Robert

Excusés: CAPELLO Jean Pierre

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt octobre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dixhuit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet:** PROVISIONS 2021

===========

## Le Président expose :

Une provision doit être constituée par délibération de l'assemblée délibérante lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrécouvrabilité, estimé à partir d'informations communiquées par le comptable.

Suite aux décomptes transmis par le trésor public de Cavaillon, sur l'état des restes à recouvrer, il convient de délibérer sur un montant de provision à réaliser en 2021, pour couvrir une partie des créances douteuses.

Il a été décidé, en accord avec le comptable public, de provisionner à hauteur de 20 % des créances douteuses de plus de 2 ans (antérieures à 2020).

Ces créances s'élevant à 17 656.33 € à ce jour, il est décidé de constituer une provision de 3 531.27 €.

Ouï l'exposé du Président : la commission syndicale approuve le montant de provisions de 3 531.27 € sur le compte 681 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 03/11/2021

Recu en préfecture le 03/11/2021

Affiché le

ID: 084-298401712-20211020-2021\_027-DE

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY

sco caral du caredar neut

425, Chemin du Pé

84300